

DESJEPS

ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE

Mention **DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJET**

« Le diplôme pour diriger
des structures »

• Le **DESJEPS** est un diplôme de niveau 6 pour se former à la direction de structures ou de projets d'animation socio-éducative ou culturelle.

• Aux CEMÉA, le DESJEPS c'est :

- 22 mois de formation
- Une semaine par mois environ en centre, 4 jours en présentiel du lundi au jeudi et le vendredi en distanciel (FAD).

• EMPLOIS VISÉS

Directeur.rice, chef.fe de projet, directeur.rice d'équipement, délégué.e régional.e, délégué.e départemental.e, responsable de secteur, directeur.rice de service, directeur.rice de structure, directeur.rice d'association.

Les activités s'exercent notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire.

• CONDITIONS D'ACCÈS

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont :

- soit être titulaire du Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation (DEFA) ou de diplômes reconnus équivalents.
- soit être titulaire du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité « animation socio-éducative ou culturelle ».
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (ex niveau III) dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (ex niveau II) enregistré au RNCP.
- soit justifier de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à 2400 heures minimum.

Les+

du DESJEPS avec les CEMÉA

- + Un stage d'une semaine dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par le CGET.
- + Une individualisation de la formation et un accompagnement personnalisé.
- + Des visites de structures et des rencontres avec des dirigeants.e.s.
- + Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.



Les candidats.tes doivent par ailleurs obligatoirement être titulaires d'une des formations relatives au secourisme suivantes : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST.

Il faut également : une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription, et réussi les tests de présélection.

• OBJECTIFS

La possession du diplôme atteste, dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle, des compétences suivantes, figurant dans le référentiel de certification :

- préparer la prise de décision stratégique ;
- piloter le projet de développement d'une organisation ;
- diriger une organisation ;
- réaliser le bilan d'activité d'une organisation ;
- organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

• ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance avec en moyenne une semaine par mois de formation en centre de formation.

Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC1 : Être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur
- UC2 : Être capable de gérer les ressources humaines et financières de l'organisation du secteur
- UC3 (unité capitalisable de spécialité) : Être capable de diriger un projet de développement
- UC4 (unité capitalisable de mention) : Être capable d'organiser la sécurité dans le champ d'activité.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le DESJEPS est délivré par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.

Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

« Taux de réussite aux
Ceméa Nouvelle-Aquitaine :
91% sur la dernière promotion »



NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 8 à 24 stagiaires

DURÉE

700h aux CEMEA et 500h minimum en structure. Pour les personnes déjà en postes ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail

TARIF

9 800 €

Formation prise en charge à 100% dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

CONTACTS

Pour obtenir plus d'information, un devis personnalisé ou dossier d'inscription :

Franck ELIA ou
Sylvie DELHOUME

secretariat@cemea-na.fr

DATES D'OUVERTURE

• Ouverture à Bordeaux > 29/11/2021 au 07/07/2023

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 11/06/21 et 22/10/21
- Sélection : 18/06/21 et 9/11/21
- Informations collectives : 28/05/21 et 8/10/21

MÉTHODES MOBILISÉES

Chaque formation est construite à partir de méthodes d'éducation active, alternant apports théoriques, mises en situations et réflexions collectives. L'équipe de formateur.rices s'appuie notamment sur :

- Le vécu et les projets de participant.e.s
- Des analyses issues de la pratique, de l'observation et de la réflexion des participant.e.s
- Des analyses issues de l'apport de textes et/ou d'images et/ou d'outils audiovisuels
- Des études de situations et des échanges collectifs
- De l'appropriation et/ou l'élaboration de méthodes et/ou d'outils, de documents écrits
- Une alternance des temps de travail en grands groupes, en petits groupes et individuel

MOBILITÉ

Dispositif du programme Erasmus + pour l'Enseignement et la Formation Professionnelle

Nos sessions intègrent pour tous les participants un module de formation qui se déroulera à l'étranger, dans un pays de l'Union Européenne. Cette immersion (stage d'une semaine), permet aux professionnel.les en formation de se sensibiliser aux enjeux et pratiques de l'éducation interculturelle et de la citoyenneté européenne.

Cet axe de formation a pour objectifs de permettre aux stagiaires d'acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social dans un pays de l'UE et de développer des compétences sociales et interculturelles d'adaptation pour travailler en équipe internationale. Un accompagnement pédagogique sera proposé pour favoriser la découverte du milieu professionnel et de l'environnement socio-culturel du pays d'accueil.

Ces apports sont de réels atouts pour la formation. Ils leur permettront également de développer, dans leur pratique professionnelle, des projets à dimension européenne et interculturelle ainsi que de nouveaux réseaux d'échanges entre structures de l'animation.

Pour plus d'information contactez le référent mobilité :
eric.gallibour@cemea-na.fr

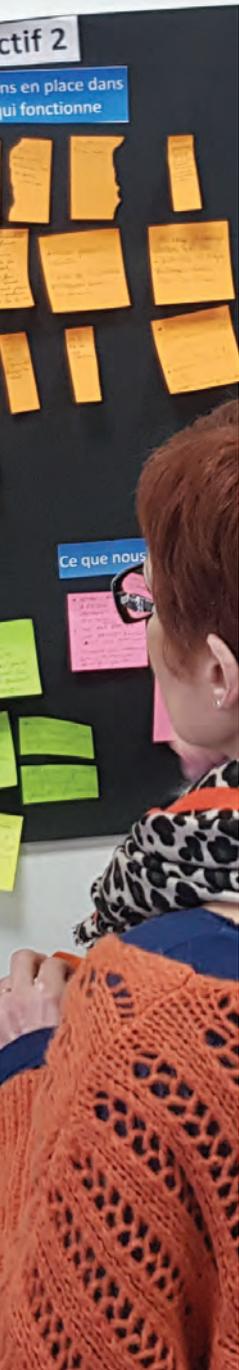
FINANCEMENT

- Compte Personnel de Formation (CPF), contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro-A, prise en charge par un OPCO, prise en charge par un employeur.
- Possibilité de financement Région et Pôle Emploi pour les demandeurs.euses. d'emploi.
- Les formations précisant "Dans le cadre du plan régional de formation" sont des formations potentiellement financées par le Conseil Regional Nouvelle-Aquitaine en fonction des résultats aux tests de sélection.

ACCESSIBILITÉ

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les locaux sont adaptés pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Pour l'adaptation des moyens de la prestation prendre contact avec la référente handicap : lea.launais@cemea-na.fr



L'ENGAGEMENT QUALITÉ DES CEMÉA

POUR LA FORMATION DES PROFESSIONNEL.L.E.S DE L'ANIMATION

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- la prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- la prise en compte du milieu de vie et les communications avec autrui.
- l'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation. L'apprenant.e est au coeur de son propre apprentissage. La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun.e s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenant.e.s et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- la prise en compte des représentations des apprenant.e.s sur les objets d'apprentissage.
- la possibilité pour les formateurs et stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.

C'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

Pour les CEMÉA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

- participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,
- favoriser le développement des liens sociaux,
- agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,
- soutenir la transformation des dynamiques de territoire,
- contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative,
- aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations,
- agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.tes,
- sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Préfecture régionale et départementale de la jeunesse
des sports et de la culture sociale
Nouvelle-Aquitaine